

# Checklist à mettre dans votre valise

À votre arrivée en France, vous devrez présenter différents documents lors de vos démarches administratives. Vous trouverez ci-dessous une liste des documents indispensables.

Munissez-vous bien des documents originaux (pour tous les membres de la famille le cas échéant). Il est conseillé de photocopier tous ces documents et d'en conserver une version numérique (scan).

## CONSEIL

Certains documents doivent être « apostillés » ou « légalisés » avant votre départ et traduits.  
[Plus d'informations](#)

## DOCUMENTS OFFICIELS

- Votre passeport
- Votre visa (le cas échéant)
- Votre acte de naissance (original et traduction assermentée en français)
- Un acte de mariage (le cas échéant)
- Un justificatif de ressources (contrat de travail) ou justificatif d'obtention de bourse
- Un justificatif de ressources de l'année précédente (fiches de paie, feuilles d'imposition)

## DOCUMENTS RELATIFS À VOTRE SÉJOUR D'ÉTUDES OU DE RECHERCHE

- Votre attestation d'acceptation de votre établissement d'enseignement supérieur ou organisme de recherche
- Attestation(s) de niveau de langue (français, anglais, etc.)
- Convention de mobilité le cas échéant
- Vos diplômes
- Doctorant : relevés de notes des deux dernières années

## INSTALLATION

- L'attestation d'hébergement imprimée
- Les documents demandés pour l'entrée dans le logement
- Votre permis de conduire (le cas échéant)
- La liste et les coordonnées de vos contacts en France en version papier

## ASSURANCE ET SANTÉ

- Votre carnet de santé et de vaccination
- Si vous suivez un traitement médical : votre prescription (original et traduction française faite par votre médecin)
- Si vous êtes affilié à la sécurité sociale dans un pays européen : votre carte européenne d'assurance maladie
- Si vous êtes québécois : votre formulaire SE401Q102bis ou SE401Q106

## EQUIPEMENTS

- Adaptateurs électriques

